



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 15 000 \$ À DEUX ENTREPRISES

**Baie-Saint-Paul, le 30 mars 2022** – Le Conseil de la MRC est fier d'octroyer 15 000 \$ à deux projets avec l'aide de ses Fonds Projets spéciaux et soutien à l'émergence de projets d'entreprises.

#### **Vélo Charlevoix | Domaine des Cimes phase 2**

Vélo Charlevoix est un organisme à but non lucratif qui possède trois objectifs distincts, soit la gestion d'un club cycliste, l'organisation d'événements cyclistes et le développement de sentiers. La MRC de Charlevoix soutient l'organisme dans la poursuite de la phase 1 qui consiste entre autres à prolonger les sentiers, la réalisation de passerelles, la réalisation de la phase B du secteur familial du vélo de montagne et l'aménagement de dispositifs de sécurité et de signalisation sur les sentiers. Le projet du Domaine des Cimes cible, en plus de la clientèle de vélo de montagne, les adeptes de raquette, de randonnées pédestres, de course en sentiers et de fatbike. Il s'agira d'un parc régional quatre-saisons regroupant de nombreux usagers afin de faire de ce site un lieu pour stimuler et inculquer de saines habitudes de vie. La MRC de Charlevoix accorde 5 000 \$ par année sur deux ans en contribution financière non remboursable avec son Fonds Projets spéciaux.

#### **Gestion MEGMA | Identité de marque et plan de communication**

Suite à l'acquisition des succursales d'À Chacun son pain de Baie-Saint-Paul et de Beaupré, les nouvelles propriétaires doivent procéder au changement d'image et de marque ainsi qu'à l'identité visuelle de l'entreprise. La MRC de Charlevoix octroie donc un montant de 5 000 \$ en contribution financière non remboursable avec son Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises afin de les soutenir dans le paiement des honoraires professionnels pour cette démarche stratégique.

**Le Fonds Projets spéciaux** vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le *Fonds régions et ruralité (FRR)* octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré-faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

**Le Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises** vise à permettre aux entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées dans des champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs, et ce, afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité et d'assurer leur pérennité. Ces enjeux sont le développement durable, la relève et le transfert d'entreprise, l'innovation et l'intégration des technologies de communication.

*Sources :*

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khovath@mrccharlevoix.ca](mailto:khovath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)